



Quartier Ribeyras 07400 ALBA LA ROMAINE / Tél : 09.72.46.18.32

e-mail : contact@lecamping.com / site Internet : www.lecamping.com

CONDITIONS GENERALES

1- En saison et moyenne saison, l'arrivée doit toujours avoir lieu après 16 heures ; le départ est prévu le matin avant 10 heures. Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni de son bon de réservation et d'une pièce d'identité en cours de validité. Les clés lui seront alors remises contre le solde du séjour + cheque de caution.

2- Chaque chalet contient le matériel décrit dans l'inventaire annexé aux présentes « conditions générales ».

3- Le matériel de chaque chalet fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à l'arrivée et de signaler le jour même toute anomalie.

UNE CAUTION DE 260€ EST EXIGEE A L'ARRIVEE. ELLE EST RITITUEE A VOTRE DEPART APRES L'ETAT DES LIEUX, SOUS DEDUCTION DE DETERIORATION ET/OU MANQUANTS CONSTATES

4- Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour, soit par sa réalisation, soit par paiement du service, pour un montant de 60€.

5- Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper les logements qui leur sont alloués. La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée à un tiers.

6- Les chiens sont admis dans le terrain de camping aux conditions suivantes : hors ceux des catégories 1 et 2, et carnet de vaccinations à jour. Ils ne sont pas admis dans les chalets.

7- La réservation est faite de façon ferme et définitive. Des modifications de date peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité. Tout séjour interrompu pour quelques raisons que ce soit ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

8- Le camping se réserve le droit de changer ses prix à tous moments. Les tarifs sont affichés au terrain du Camping du Théâtre, quartier Ribeyras 07400 Alba la Romaine et sur le site internet du Camping du Théâtre à l'adresse : www.lecamping.com.

9- Le locataire assurera sa responsabilité civile et celle des occupants et garantira l'Exploitant contre toute responsabilité et recours.

10- En cas de difficultés survenant sur l'exécution des présentes ou par suite de leur résiliation pour quelque cause que ce soit et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige, le Tribunal d'Instance le plus proche du Camping du Théâtre est seul compétent.

CONDITIONS DE PAIEMENT

La réservation est effective après encaissement des arrhes (soit 30% du montant du séjour choisi) et après encaissement du solde effectué à votre arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit accompagner la demande de réservation.

ANNULATION OU DEPART PREMATURE

Annulation : Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nous vous recommandons la souscription d'une assurance « annulation de séjour ».

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des précisions ci-dessous :

- plus de 30 jours avant la date de début du séjour : les arrhes sont conservés par le Camping du Théâtre.
- moins de 30 jours avant le début du séjour : 100% du montant du séjour sera conservé par le Camping du Théâtre.
- En cas d'annulation du fait du Camping du Théâtre, sauf cas de force majeure et/ou événements climatiques, le séjour sera intégralement remboursé ou remboursé au prorata de la prestation non consommée.

Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu d'arrivée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, et nous permet de disposer de l'emplacement ou du chalet cottage le jour même.